



Publié sur *Le Cercle Les Echos* (<http://lecercle.lesechos.fr>)

Le grand bazar fiscal

(par Alain Trannoy) - Le grand bazar fiscal a commencé avec une multitude d'annonces de part et d'autre qui sont de nature à donner le tournis à l'électeur : hausse de la TVA et baisse des charges sociales sur le travail, introduction de la taxe sur les transactions financières, retour de la TIPP flottante, fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, disparition du quotient familial.

Autant le débat démocratique sur ces questions est légitime, autant il est important de rappeler aux hommes politiques que les ménages et les entreprises ont besoin d'évoluer dans un environnement réglementaire et fiscal stable. Toute source d'incertitude est a priori mauvaise. Elle peut conduire à différer des plans d'investissement et ainsi contribuer à alimenter un attentisme délétère. En conséquence, le nouveau président devra engager « sa » réforme fiscale la première année et garantir la stabilité des dispositifs en place et des paramètres pendant les cinq années de sa présidence, sauf choc macroéconomique de grande ampleur.

A cet égard, sans se prononcer sur l'opportunité de la mesure, la présidence actuelle manque de constance avec des velléités de TVA sociale en toute fin de mandat, alors qu'une première tentative d'introduction avait été brutalement enterrée dès septembre 2007.

Cette règle est évidemment loin d'être la seule que l'on puisse énoncer en matière de réforme fiscale. Il est utile de rappeler les trois principes dont devraient s'inspirer les réformes dans ce domaine. James Mirrlees, qui a obtenu le prix Nobel d'économie en raison de ses travaux sur la taxation optimale, a réuni pendant plusieurs années une commission composée d'une trentaine d'économistes parmi les plus réputés en la matière.

Première de ses recommandations : le système fiscal doit être pensé d'une manière globale, comme un tout. Ensuite, le système fiscal, pris dans son ensemble, doit être progressif. Enfin, il doit être le plus neutre possible et éviter les discriminations entre des activités proches. Il est aisé de donner un exemple d'application de ces trois grands principes en puisant dans l'actualité récente.

A commencer par la TIPP flottante. Le prix de l'essence évolue en fonction du prix du pétrole. Si le pétrole augmente, c'est qu'il devient plus rare ou que les marchés anticipent qu'il va devenir plus rare. Dans ces conditions, le message des marchés aux consommateurs est d'économiser le pétrole. La baisse de la demande qui s'en suit crée les conditions d'un reflux du prix. Ainsi, la proposition de bloquer les prix de l'essence à la pompe, si elle était adoptée par tous les pays du monde, aboutirait à casser le mécanisme de correction de déséquilibre entre offre et demande que traduit la hausse du prix du pétrole. La fiscalité doit contribuer à verdir l'économie, pas à maintenir les personnes dans des habitudes dont elles sont prisonnières. Bien sûr, la taxe intérieure sur les produits pétroliers pénalise d'abord ceux qui habitent loin de leur travail, souvent des ménages modestes. C'est là qu'intervient le second principe, à savoir la progressivité du système fiscal dans son ensemble. Cela n'impose pas que chaque impôt pris séparément soit progressif. Il suffit que l'un d'entre eux le soit suffisamment pour que sa progressivité l'emporte sur les régressivités éventuelles des autres impôts. A cet égard, il est indéniable que la progressivité de l'impôt sur le revenu a diminué depuis dix ans en France et la question de savoir comment la restaurer est tout à fait légitime.

Enfin, les exemples de non-neutralité fourmillent dans le système fiscal français. Les charges sociales au taux de 19 % au niveau du SMIC atteignent 45 % à 1,6 SMIC. Elles pèsent plus sur l'industrie, car les ouvriers y sont en général qualifiés. Lorsque l'on tient compte du fait que le taux effectif de l'impôt sur les sociétés des PME est de loin plus important que celui des sociétés du CAC 40, il apparaît au grand jour que les PME industrielles supportent le joug fiscal le plus lourd. Et l'on se lamente sur la désindustrialisation en France et sur l'absence d'un « Mittelstand » !

Toute erreur dans le domaine de la fiscalité a un coût élevé en termes de croissance et, par conséquent, d'emplois. Ces effets peuvent prendre du temps avant de se manifester dans toute leur ampleur mais la période ne permet pas de jouer aux apprentis sorciers. Des évaluations serrées ex ante par plusieurs organismes indépendants, faisant l'objet d'un débat contradictoire et, éventuellement, assorties de travaux d'expérimentation, sont indispensables pour éviter de répéter les erreurs du passé.

Alain Trannoy

URL source: <http://lecercle.lesechos.fr/presidentielle-2012/221142678/grand-bazar-fiscal>